

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).		
Départs de Saumur pour Nantes.		
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	
4 — 10 — —	Express.	
2 — 58 — —	Express-Poste.	
10 — 23 — —	Omnibus.	
Départ de Saumur pour Angers.		
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	
Départ de Saumur pour Paris.		
9 heures 49 minut. matin,	Express.	
11 — 50 — —	Omnibus.	
6 — 36 — —	soir, Omnibus.	
8 — 58 — —	Direct-Poste.	
Départ de Saumur pour Tours.		
7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.	

PRIX DES ABONNEMENTS.		
Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »	
Six mois, — 10 »	— 13 »	
Trois mois, — 5 25	— 7 5.	

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Il devient évident qu'au moment même où l'armée russe d'Asie s'efforce de faire une diversion contre Kars et Erzeroum, les armées alliées préparent de leur côté des moyens sérieux d'action contre la Bessarabie ou du moins contre les positions du corps commandé par le général Luders, sur les bords du Pruth et du Bas-Danube. Une dernière dépêche de Marseille, qui nous annonce l'affrètement de 97 bâtiments à vapeur destinés à la navigation fluviale, n'est pas le seul indice qui justifie cette manière de voir. Le voyage d'Omer-Pacha à Constantinople, dont le but est encore resté secret, et les préparatifs qui se font à Varna fournissent des indications également sérieuses.

Depuis quelques jours, disent des lettres de Varna, du 18 juillet, la ville présente de nouveau un aspect militaire. Des troupes turques sont arrivées d'Andrinople et de Schumla, en petits détachements, et il doit en arriver constamment de nouvelles, les garnisons de l'intérieur devant être réduites à la moindre force possible. Il est arrivé avant-hier, ajoute la même correspondance, un petit détachement de Français, qui doit s'occuper de l'établissement du camp et renforcer les dépôts français.

Des lettres de Vienne, en date du 28 juillet, annoncent également qu'il circule dans cette capitale un ordre du jour du mouchir Ismail-Pacha qui commande sur le Danube. Cet ordre du jour est très-belliqueux; le Pacha félicite les troupes de la tenue qu'elles ont eue jusqu'ici, et leur promet sous peu des victoires sur les Russes.

Cette attitude menaçante pour l'empire du czar, inquiète déjà les bons amis de ce dernier qui se trouvent dans les bureaux de la presse allemande. La Gazette militaire d'Autriche, tenant compte des projets prêtés aux alliés, énumère avec une certaine émotion les travaux accomplis par les Français du côté de Kamiesch, de manière à assurer, dans tous les cas possibles, une position inexpugnable aux divisions de siège, s'il devenait urgent de porter la guerre ailleurs. Nous recevons de divers

côtés, dit la feuille allemande, des renseignements sur les travaux de défense du port de Kamiesch, en Crimée. Ils s'accordent à dire que cette position paraît devoir être une place de première force. Sur le plateau qui s'élève au-dessus de Kamiesch, on élève un fort qui doit servir en même temps d'embarcadère pour le chemin de fer et maintenir les communications avec Balaklava. On établit des places fortes analogues en avant du bastion Central et vis-à-vis des forts du sud et de l'ouest de Sébastopol.

Les stations de Kamiesch et de Balaklava acquièrent tous les jours plus d'importance.

Les Russes seront donc tenus en échec sur tous les points, ainsi que nous le faisons prévoir, dès l'arrivée des premières nouvelles du désarmement partiel de l'Autriche. Le général Mourawieff sera contraint lui-même de rentrer dans ses cantonnements, à moins qu'il ne veuille courir le risque inévitable de se voir coupé de ses communications, ce qu'il n'osera certainement pas, ainsi que nous le donne à penser la diversion déjà commencée de Schamyl et l'attitude hostile des flottes alliées. — Havas.

La presse allemande se préoccupe toujours de la possibilité d'une expédition des alliés en Bessarabie.

On écrit de Vienne, 26 juillet, à la Gazette de Spener :

« Il n'est plus douteux aujourd'hui que les puissances d'Occident ne se préparent à porter la guerre sur un nouveau théâtre et compenser ainsi un insuccès éventuel en Crimée. D'après ce qui se passe sur le bas Danube, on serait tenté de croire que ce sera sur ce point que s'ouvrira la campagne prochaine. Le gouvernement autrichien ne saurait voir d'un œil indifférent les dispositions prises à Varna, à Routschouk, etc.

» Depuis longtemps déjà, le baron de Hobner avait été chargé de demander confidentiellement à Paris des explications à ce sujet. Le cabinet de Vienne ne les ayant pas, à ce qu'il paraît, trouvées suffisantes, il en est résulté un échange actif

de dépêches entre Paris et Vienne, pour amener une entente plus complète entre les alliés du 2 décembre. Ces jours derniers le cabinet français a fait à celui de Vienne des ouvertures qui peuvent être considérées comme une preuve de la confiance que les puissances d'Occident ont dans la loyauté de l'Autriche sans l'approbation de laquelle elles déclarent ne rien vouloir entreprendre sur le bas Danube.

« En Prusse, on s'est imaginé, à tort, que l'Autriche invoquerait l'assistance de l'Allemagne pour se maintenir dans les principautés danubiennes. Grâce au ciel, on n'en est pas encore là; il est seulement à désirer que le cabinet de Vienne ne se trouve pas, par suite d'autres éventualités, dans la nécessité d'appeler la diète à son aide. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

La lettre suivante de notre correspondant d'Odessa contient, sur la situation déplorable où sont réduits les habitants de Sébastopol, des détails circonstanciés, qui ne peuvent manquer d'être lus avec un vif intérêt :

Odesssa, 28 juillet.

Vous ne lirez pas sans intérêt la traduction que je vous envoie d'une lettre écrite en russe, par M. X..., de Sébastopol. Les faits y sont représentés, ce semble, avec sincérité, et vous pourrez vous faire une idée vraie de la triste condition des assiégés.

« Mon silence prolongé, écrit-on, vous a fait croire peut-être que je vous négligeais. Pas le moins du monde; mais j'étais forcé d'émigrer et d'abandonner mon logement pour passer dans une habitation souterraine, ou mieux dans une cave. Les boulets et les bombes de l'ennemi m'ont obligé, bon gré mal gré, de m'en aller. Depuis le commencement du bombardement de la ville, ma maison a été endommagée par les boulets; les carreaux des fenêtres ont été cassés, le toit troué; cependant on pouvait y vivre encore, quoique dans des tranches continuelles. Mais, vers le milieu de juin, deux bombes sont tombées, l'une dans la cuisine, l'autre dans mon magasin, et y ont tout détruit jusqu'aux fondements.

FEUILLETON

LA PART DU FEU.

(Suite.)

Il se retourna et aperçut quelques-uns de ses camarades, attablés devant un café, fumant leurs pipes, buvant de la bière et jouant leur consommation au piquet, suivant l'usage immémorial des officiers quand ils vivent en province.

— Eh bien ! Kermor, demanda l'un d'eux, que vous semble de cette agréable petite ville que le Père Éternel a eu l'obligeance de mettre sur notre chemin et dans laquelle l'intendant a eu la bonne idée de nous faire faire séjour ?

— C'est un trou affreux ! répondit Kermor.

— Je sais parbleu bien que les rues n'y sont pas aussi larges que la rue de la Paix et que les maisons n'en sont pas comparables à celles de la rue Rivoli ! repartit l'officier. Mais quelles braves gens que les habitants ! quel luxe d'attentions, de prévenances et d'égards ! Depuis vingt ans que je roule dans toutes les garnisons, je ne me souviens pas d'avoir été choyé comme je le suis dans ce pays de cocagne.

— J'en suis enchanté, dit froidement Kermor.

— On m'a logé chez un saint homme de curé qui m'a offert un déjeuner de Balthazar.

Kermor ne répondit pas.

— Moi, dit un autre officier, je suis logé chez le maire, et j'avoue que son cordon bleu m'a réconcilié avec les culottes courtes, les cheveux poudrés et la croix de Saint-Louis. Sur ma parole ! ces vieux gentillâtres ont du bon. Nous avons chanté des duos anacréontiques au dessert.

— Il paraît que le colonel a une douzaine de domestiques à ses ordres ! interrompit un jeune sous-lieutenant.

— Le colonel doit être le plus heureux des hommes, dit sèchement Kermor.

— Ah ça, mon cher Capitaine, s'écria le commandant, est-ce que vous seriez descendu dans une tanière, par hasard ? Dieu me pardonne, vous avez l'air d'un ours !

— J'ai l'honneur d'être logé dans une des plus nobles maisons de la ville.

— Est-ce qu'on vous y aurait fait un mauvais accueil ?

— J'ai reçu un accueil excellent.

— Alors asseyez-vous et buvez un verre de bière avec nous.

— Merci, je n'ai pas soif.

— Voulez-vous fumer une pipe ?

— Je n'ai aucune envie de fumer.

— Si je vous proposais une partie de piquet ?

— Je vous refuserais, mon cher Changiron.

En ce moment un garçon apporta un bol de punch.

— Que diable ! dit Changiron, vous ne refuserez pas

de trinquer avec nous, je suppose ? Nous allons entrer en campagne ; nous y laisserons peut-être notre peau ! Buvez auparavant à la santé de ceux que nous aimons et qui nous aiment.

Les officiers choquèrent leurs verres.

Kermor vida le sien silencieusement, sans se mêler au toast de ses camarades.

— Ah ! Capitaine, cela n'est pas bien, dit le commandant.

— C'est la faute de Changiron, dit Kermor.

— Comment ! c'est ma faute ?

— Je le répète : n'avez-vous pas proposé à ces Messieurs de boire à la santé de ceux que vous aimez ?

— Sans doute.

— Et à la santé de ceux qui vous aiment ?

— C'est exact.

— Eh bien ! moi, Messieurs, personne ne m'aime et je n'aime personne.

Ayant dit ces tristes paroles qui le peignaient tout entier, il salua ses camarades et s'éloigna à pas lents.

— Je crois qu'il devient fou, dit un officier.

— C'est une mauvaise nature, reprit le commandant, et le plus grand plaisir qu'il pût me faire, c'était d'aller promener ailleurs son effroyable sauvagerie. A coup sûr ce n'est pas lui qui a servi de modèle à Ellevion, ce charmant officier de cavalerie du théâtre Feydeau.

— Messieurs, dit Changiron, qu'avaient profondé-

» Le 17, l'ennemi recommença une canonnade meurtrière à neuf heures du matin. J'écrivais dans mon cabinet, lorsqu'un boulet, tiré de la batterie française vis-à-vis du bastion n° 4 et d'un poids de 96 livres, traversa deux murs et le poêle, couvrit mes épaules d'une couche de brique, et tomba devant le troisième mur. Dix minutes après, une bombe de 5 pouds (200 livres), tomba au milieu de la cour, et y éclata. Après cela, il eût été insensé de rester plus longtemps.

» En effet, le soir, la maison était détruite de fond en comble. Boulets, bombes, fusées se croisaient dans tous les sens; beaucoup de maisons épargnées dans le courant du bombardement des neuf mois, sont maintenant en ruines. Un grand nombre d'habitants ont été tués ou blessés en emportant à la hâte ce qu'ils pouvaient dans les mines et les souterrains. La cave où je me trouve pour le moment, est creusée dans le roc, sans fenêtre et avec une seule issue; mon ameublement consiste en une table représentée par un tonneau renversé, un autre plus petit me sert de chaise, et mon lit est d'une simplicité antique: c'est une botte de foin recouverte d'un tapis.

» Les magasins et les boutiques sont transportés au fort Nicolas; les marchandises sont installées dans un long corridor du rez-de-chaussée, qui est protégé par une voûte. Dans le même fort se trouvent l'état-major du commandant du port, la chancellerie du gouverneur militaire, la commission de la cour martiale, la maison d'ordonnance, le comptoir du port, la caisse, la police de la ville, la douane, le magistrat, les chancelleries des régiments et autres autorités. Un des bâtiments du fort renferme la pharmacie, la garde, le quartier du général Osten-Sacken et du commandant de Sébastopol, général Kisser; dans les étages supérieurs, les troupes sont logées. En un mot, c'est dans le fort Nicolas que se trouve aujourd'hui toute la ville.

» Le 8 juillet, à sept heures du matin, son éminence l'archevêque de Cherson et de Tauride Innocenti a célébré la liturgie en présence du prince Gortschakoff, du général Osted-Sacken, du gouverneur militaire Nachimoff, du commandant du port, général Kisser, et de tous les généraux et officiers des forces de mer et de terre. L'archevêque a remis au prince Gortschakoff des images des saints qui avaient été envoyées des villes de Kijeff, de Voronège, de Moscou et autres lieux encore, et il a prononcé ces paroles avant de bénir les troupes: « Vaillants guerriers, la sainte Russie prie pour vous et vous envoie ces images de saints dont la puissance n'a pas d'égal au monde. Priez-les et espérez qu'il plaira à Dieu de chasser l'ennemi avant peu du sol de la Crimée. »

» Le prince Gortschakoff a remercié l'archevêque, et se tournant vers les troupes, il a poussé un hurra qu'elles ont répété trois fois. L'arrivée de l'archevêque a relevé un peu le courage des troupes et du petit nombre des habitants. »

L'archevêque Innocenti, ajoute notre correspondant d'Odessa, s'est rendu de Sébastopol à Bakitchi-Seraï.

En l'absence de l'archevêque, la fête de l'impératrice douairière a été célébrée par l'évêque d'Odessa, Polycarpe. Le même jour, on a posé la pre-

ment blessé les façons brutales de Kermor, achevons notre bol de punch et ne parlons plus de ce regrettable incident. A dater d'aujourd'hui, je ne connais plus Kermor.

A six heures, un domestique de M^{me} de Barjolle vint prévenir le capitaine que le dîner était servi. Kermor se hâta de descendre à la salle à manger. La table, chargée des mets les plus appétissants, étincelait de cristaux et d'argenterie, mais il n'y avait qu'un couvert.

— Est-ce que je n'aurai pas l'honneur de dîner avec votre maîtresse? demanda-t-il.

— Madame est indisposée et m'a chargé d'offrir ses regrets au capitaine, répondit le domestique.

Aussitôt son repas terminé, Kermor se dirigea vers l'appartement particulier de Florentine. La chambre de la jeune femme était précédée d'un salon dans lequel M^{lle} Thérèse s'était installée et brodait assise dans l'embrasure d'une fenêtre.

— M^{me} de Barjolle peut-elle me recevoir? dit-il à la femme de chambre.

— Madame est souffrante, répondit la jolie camériste.

— Ce n'est pas une indisposition grave, j'espère?

— Madame a une fièvre très-forte et il faut croire qu'elle se sent malade, puisqu'elle m'a ordonné de passer la nuit dans ce salon.

— Veuillez lui dire le regret que j'éprouve de ne pouvoir m'informer moi-même de l'état de sa santé.

mière pierre du nouvel Institut des demoiselles nobles.

Le vaisseau de transport anglais, *Candia*, arrivé d'Eupatoria à Odessa sous pavillon parlementaire, avait à bord des prisonniers, hommes, femmes et enfants, au nombre de 264. L. BONIFACE. (*Constitutionnel.*)

L'amirauté a communiqué aux journaux anglais des dépêches du contre-amiral Dundas qui annoncent de nouveaux résultats obtenus par l'expédition du *Cossack*, de la *Magicienne* et du *Ruby*.

Le capitaine Yelverton écrit au contre-amiral Dundas:

« A bord de l'*Arrogant*, 22 juillet.

» Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer qu'en quittant la flotte, je me suis rendu à l'île d'Hogland, où j'ai été rejoint par le *Cossack*, la *Magicienne* et la chaloupe canonnière le *Ruby*.

» Sur l'information que l'ennemi avait envoyé 3,000 hommes à Fredericksham, et faisait tout pour mettre la place en état de défense, je n'ai pas perdu de temps pour prévenir ses efforts.

» Je suis arrivé en vue de la ville dans l'après-midi du 20, et je l'aurais attaquée le soir même, si le *Ruby* n'avait touché terre en exploitant l'étroit canal qui mène à Fredericksham, et, quand il fut dégagé, il était trop tard pour diriger les vaisseaux dans ce passage.

» De bonne heure, le lendemain matin, j'ai réussi à conduire les bâtiments à portée de la ville, et à neuf heures quarante minutes, nous avons ouvert le feu. Après un engagement d'une heure, l'ennemi a cessé de tirer, et il a abandonné ses batteries, dont la plupart étaient démontées.

» Si j'en juge par le nombre d'hommes que nous avons vu porter sur des civières, les Russes ont dû éprouver de grandes pertes.

» Je suis heureux de pouvoir dire que les pertes, de notre côté, sont de peu d'importance, quoique notre carène porte la précision du tir de l'ennemi. Mais, en général, ses projectiles n'atteignent pas le but.

» J'ai le regret de vous annoncer qu'un homme appartenant au *Ruby* a été dangereusement blessé par un boulet.

» Je ne dois pas négliger cette occasion de vous signaler les services de M. Hale, commandant du *Ruby*, qui, avec son brave équipage, mérite les plus grands éloges.

» Une partie d'un faubourg a pris feu et a été détruite, mais je suis heureux d'ajouter que la ville elle-même n'a pas souffert: j'avais donné l'ordre de ne tirer que sur le fort.

» J'ai l'honneur, etc.

« H. R. YELVERTON, capitaine. »

FAITS DIVERS.

On lit dans la *Gazette de Bâle*:

« Outre les trois secousses de tremblement de terre qui ont généralement été constatées, on prétend qu'il y en a eu deux autres, savoir: l'une, dans la nuit du 24 au 25, entre minuit et une heure du matin, qu'on aurait ressentie à Bâle et à Berne, et l'autre qu'on aurait constatée à Schnottwyl le 26 à une heure 45 minutes, et qui aurait été plus forte

— Je n'y manquerai pas, monsieur l'officier, dit Thérèse, qui fit au capitaine sa plus gracieuse révérence.

Kermor sortit de nouveau; il parcourut les quartiers les plus solitaires de la ville, fuyant la rencontre de ses camarades et changeant brusquement de direction lorsqu'il entendait au loin le bruit bien connu de quelque sabre traînant sur le pavé.

Il faisait déjà presque nuit; de grands nuages noirs couraient éperdus dans le ciel. L'atmosphère, chargée d'électricité, était lourde et suffocante, et de fréquents éclairs déchiraient par intervalles les sombres profondeurs de l'horizon.

Comme il passait devant une église, les cloches tintèrent l'*Angelus*. Kermor se boucha les oreilles et doubla le pas.

Il erra ainsi durant de longues heures, cherchant à briser son corps par la fatigue et ne pouvant parvenir à lasser sa pensée, courant, s'asseyant, se relevant et courant encore, en proie aux plus vives douleurs et au plus violentes tortures.

Vers minuit, lorsqu'il rentra, la pluie commença à tomber, et les sifflements aigus de la tempête se mêlaient aux roulements du tonnerre.

Toutes les fenêtres de la maison étaient obscures. La chambre de Florentine était seule éclairée. Kermor, s'aidant des treillages de la tonnelle, parvint aisément sur

que celle du 26 à dix heures du matin. On écrit d'Interlaken que, sur les hautes montagnes, la secousse a été également violente, notamment sur la Wengeralp, où une quantité d'avalanches se détachèrent immédiatement de la Fungfrau. Dix minutes après, il y avait une nouvelle secousse plus faible. Ce phénomène produisit une grande impression sur les voyageurs, qui, dans le premier moment, voulurent tous partir. Mais, quand ils eurent appris qu'on avait senti aussi le tremblement de terre à Berne et à Bâle, ils se tranquillisèrent. L'église des jésuites de Lucerne a éprouvé des dommages considérables. »

— On lit dans le *Mémorial d'Amiens*:

« Nous sommes en mesure d'annoncer, contrairement à ce qui a été dit, que S. M. la reine d'Angleterre, dont le départ de Londres resté fixé au 17 août, débarquera à Boulogne et non à Calais.

» L'Empereur, arrivé de la veille à Boulogne, offrira à l'auguste visiteuse l'hospitalité française.

— « Le soldat devient général, » a dit Napoléon. A l'appui de ces paroles, on peut rappeler les faits suivants:

Augereau, duc de Castiglione, fils d'un marchand fruitier à Paris, soldat en 1792, devient général en 1794. Bernadotte, roi de Suède, fils d'un avocat de Pau, débute dans la carrière des armes par être soldat. Berthier, prince de Neuchâtel et Wagram, est le fils d'un concierge de l'hôtel de la guerre, Bessières, duc d'Istrie, fils d'un bourgeois de Pressac, soldat en 1792, capitaine en 1795, devient maréchal en 1806. Brune, fils d'un avocat de Brives, imprimeur, se fait soldat. Jourdan, fils d'un imprimeur de Limoges et soldat, devient, ainsi que Brune, maréchal. L'origine des autres maréchaux, la voici: Kellermann, duc de Valmy, fils d'un bourgeois de Strasbourg, soldat. Lannes, duc de Montebello, fils d'un teinturier de Lectoure (Gers), soldat en 1792, général de division en 1800, maréchal en 1804. Lefebvre, duc de Dantzig, fils d'un ancien hussard Rouffach, soldat. Masséna, l'enfant chéri de la victoire, fils d'un marchand de vin de Nice, soldat. Moncey, duc de Conegliano, fils d'un avocat de Besançon, soldat à 16 ans. Mortier, duc de Trévise fils d'un négociant de Cateau-Cambresis, garde national. Murat, roi de Naples, fils d'un aubergiste de la Bastide, près de Cahors, chasseur à cheval en 1792. Ney, prince de la Moskowa, fils d'un tonnelier de Sarrelouis, hussard 1787, général en 1796. Oudinot, duc de Reggio, fils d'un marchand de Bar, soldat. Pérignon, fils d'un bourgeois de Laon, soldat. Serrurier, fils d'un bourgeois de Grenade, soldat. Soult, duc de Dalmatie, fils d'un paysan de Saint-Amand, près de Castres, soldat. Suchet, duc d'Albufera, fils d'un fabricant de Lyon, soldat, et Victor Perrin, duc de Bellune, garçon de boutique à Troyes, fifre et soldat. (*Maine-et-Loire.*)

— Nous lisons dans une lettre adressée au *Sémaphore de Marseille* par un officier devant Sébastopol, le beau trait suivant qui rappelle celui dont le chevalier d'Assas fut le héros.

« Sous Sébastopol, 20 juillet 1855. — Un de ces derniers soirs, en plaçant les sentinelles perdues en embuscade, le colonel du 61^e envoya un de ses voltigeurs en avant pour savoir si un bruit qu'on entendait venait des Français ou des Russes.

le balcon. La croisée était ouverte; M^{me} de Barjolle pria Dieu. On n'entendait que le bruit de ses sanglots qu'elle cherchait à étouffer dans son mouchoir.

Le capitaine glissa sur le tapis soyeux qui recouvrait le parquet et s'assit dans un fauteuil, muet et silencieux comme une ombre.

Quand Florentine se retourna et qu'elle se vit face à face avec son persécuteur, elle se releva avec énergie.

— Vous ici, Monsieur! s'écria-t-elle; comment vous représentez-vous devant moi et à pareille heure? Qui donc a pu vous laisser pénétrer dans cet appartement?

Le capitaine étendit la main dans la direction de la fenêtre.

— Quelle audace! dit Florentine. Et vous ne craignez pas que je vous fasse chasser honteusement? Je ne suis pas seule, Monsieur, ajouta-t-elle en indiquant la pièce voisine où se trouvait Thérèse.

— Tant mieux, Madame, répondit froidement Kermor. La scène toute respectueuse, je vous prie de le croire; que j'ai l'honneur d'avoir avec vous aura un témoin. Votre prudence m'a servi à souhait. Au moindre bruit de votre part, je vous fais mes adieux, je reprends le chemin qui m'a amené, et je laisse cette jeune fille, convaincue que, si vous avez fermé la porte, vous avez daigné ouvrir la fenêtre.

— Mais c'est un démon que cet homme! dit Florentine en se tordant les mains de désespoir.

A peine avait-il fait quelques pas, que le brave militaire tombait dans des embuscades au pouvoir des ennemis; alors, d'une voix énergique, il se mit à crier: *« Navancez pas, ce sont les Russes! De pareils actes de dévouement et de patriotisme n'ont pas besoin de commentaires. »*

MÉTÉOROLOGIE. — *Note sur un abaissement de température extraordinaire observé en Egypte.* — L'hiver de 1855 a été signalé par des anomalies très-remarquables, parmi lesquelles on peut citer une chute de neige qui eut lieu au Caire, vers le 10 janvier dernier, ce qu'aucun habitant n'avait jamais vu; mais le mois d'avril a été marqué par une anomalie bien plus extraordinaire encore. M. Delaporte, consul de France au Caire, a communiqué les renseignements suivants: « Le 21 avril, nous avons eu, dans la matinée, une chaleur excessive de khamsin; le thermomètre centigrade marquait près de 39 degrés à midi; il est descendu subitement à 27 degrés; la pluie a commencé à midi et demi; à une heure, le froid était intense, le thermomètre n'était plus qu'à 6 degrés. A une heure dix minutes, nous avons eu de la neige pendant deux minutes, puis de la grêle et un vent affreux. Depuis une heure et demie jusqu'à cinq heures du soir, il y avait près de 30 centimètres de grêle sur l'Esbekié, et on en a fait provision dans la glacière du Caire. Pendant que cette grêle tombait, le thermomètre est descendu à zéro; le tonnerre grondait constamment; les pauvres fellahs étaient gelés; mes domestiques arabes s'étaient mis en prière et croyaient à la fin du monde. A cinq heures, le thermomètre s'est subitement relevé, et à six heures il était à 27° 5; il y a eu alors une pluie torrentielle qui a rendu les rues du Caire impraticables pour huit jours, et démolit plus de trois cents maisons; à la campagne, il y a eu de grands dégâts et beaucoup d'animaux ont été tués. »

Ces averse torrentielles, quoique rares au Caire, se reproduisent pourtant de temps en temps; c'est ce qui a eu lieu, par exemple, il y a une douzaine d'années: elles ont alors duré huit jours. Il paraît qu'il n'est pas rare de voir un peu de gelée blanche dans la campagne, quand le thermomètre descend dans la ville à 4 ou 5 degrés. Les hivers pluvieux sont de beaucoup les plus froids, comme en Algérie, et même comme dans toute la moitié septentrionale de l'Afrique; c'est exactement le contraire de ce qui a lieu au-delà du 45° degré de latitude. (*Globe industriel*).

— Un médecin anglais, le docteur Jones, a fait une analyse curieuse sur la force des liqueurs fermentées. Il établit qu'un verre d'eau-de-vie contient seul la puissance de trois quarts de verre de rhum, de trois verres de Porto, de Xérès, de Malaga ou de Madère; de quatre verres de Champagne, de cinq verres de Bourgogne, de sept verres de Bordeaux et de dix verres de cidre ou de bière. Ce calcul peut devenir un avis salutaire pour les personnes qui font un usage quelquefois immodéré de boissons alcooliques. (*Id.*)

CHRONIQUE LOCALE.

La distribution des prix au collège communal de Saumur aura lieu mercredi prochain 8 août.

— Calmez-vous, Madame. Je puis vous délivrer bien vite de ma présence. Cela dépend de vous.

— Je ne vous comprends pas.

— Rien de plus simple. Je ne vous aime pas, dit-il d'une voix tremblante et en s'efforçant de comprimer sa vive émotion, vous le savez. Mais, vous le savez aussi, je hais votre mari. A supposer que je veuille bien, par considération pour vous, Madame, épargner mon ennemi et ne pas donner suite publiquement, jusqu'à nouvelle offense, à des projets si longtemps caressés, du moins ne saurais-je renoncer à me venger à mes propres yeux, ne fût-ce que pour moi seul et pour la satisfaction intime de ma haine. Qu'il continue d'être heureux, soit! je daigne y consentir... Mais je veux être le maître de son bonheur acheva Kermor, avec un accent dicté par la jalousie plus encore que par la colère.

— En vérité, s'écria Florentine, je suis le jouet d'un affreux rêve!

— Permettez-moi de vous rappeler à la réalité. Deux mots de votre main, un court mais gracieux accusé de réception de la lettre dont votre indifférence a gardé si fidèlement le souvenir, je n'en demande pas davantage et je pars à l'instant. Ce simple mot, qui ne me quittera jamais, ajouta-t-il en portant involontairement la main sur son cœur, ce mot suffira à réaliser le prodige dont je vous parlais tout à l'heure. J'oublierai le passé; mais votre avenir m'appartiendra. Je ne ferai usage de cette

Il y a quelque temps, nous extrayons d'un journal piémontais des paroles élogieuses pour un de nos compatriotes; nous retrouvons aujourd'hui, dans la correspondance du *Théâtre*, journal artistique qui se publie à Paris, une appréciation du talent de M. Gréard.

« Après une légère esquisse des travaux opérés dans le chalet que vient de se faire construire à Aix-les-Bains M^{me} la princesse Marie de Solms, le journal ajoute: « Pour vous en donner une idée, » il me suffit de vous dire que les travaux de tapisserie ont été exécutés par l'habile et intelligent M. Gréard, de Saumur, appelé dans ce pays pour y mener à bonne fin les travaux de M. le marquis de Costa, l'heureux possesseur du plus magnifique château de Savoie. Il me faudrait au moins dix lettres pour vous peindre dans tous ses détails ce superbe chalet qui n'a certes pas son pareil dans toutes nos montagnes. »

La cour d'assises de Maine-et-Loire ouvrira sa session lundi 6 août 1855, sous la présidence de M. Lardin, conseiller à la Cour impériale.

Voici les noms des jurés appartenant à notre arrondissement:

Catroux (Pierre), propriétaire à Vihiers.
Morillo-Pasquet (Louis), ancien notaire, demeurant à Montreuil-Bellay.
Poulain (René), propriétaire et maire à Devezé.

Pasquier (Georges), propriétaire à Dampierre.
Peton (Pierre), propriétaire à Tigné.
Lehoux (Armand), propriétaire à Tigné.
Huard (Lucien), propriétaire à Saumur.

Comme plusieurs personnes peuvent avoir besoin de donner procuration pour la souscription à l'emprunt de 750,000,000, nous donnons copie du modèle envoyé à MM. les Receveurs généraux par M. le Ministre des finances.

Ministère des Finances. — Procuration (1).

EMPRUNT DE 500 MILLIONS DE FRANCS.

(Loi et décret du 31 décembre 1854).

Je soussigné (noms et prénoms portés sur le récépissé provisoire), déclare constituer pour mon fondé de pouvoirs, M. _____ demeurant à _____ à l'effet de, pour moi et en mon nom, toucher et recevoir toutes sommes qui peuvent m'être dues par le Trésor public de France, à raison de la liquidation du versement que j'ai effectué en souscrivant l'engagement n° _____ (rappeler le numéro du récépissé provisoire).

De toutes sommes reçues, donner bonne et valable quittance; retirer également les certificats d'emprunt qui doivent m'être remis en échange du récépissé provisoire, et en donner pleine et entière décharge.

A le 185.

Vu pour la légalisation (2) de la signature de M. _____

(1) Cette procuration doit être timbrée.

(2) La signature des maires doit être légalisée par les sous-préfets, avec cachet des sous-préfectures.

NOTA. — Ce pouvoir devra être rédigé sur une feuille de papier, au timbre de 35 centimes, et ne sera pas soumis à l'enregistrement; la signature devra être légalisée par le maire de la commune.

arme terrible qu'en cas d'absolue nécessité, mais je ne m'en dessaisirai pas. Cette certitude pourra suffire à ma haine, car, si la tranquillité de M. de Barjolle n'est pas troublée, c'est à ma tolérance qu'il devra cet insultant bienfait.

— Mais, vous êtes fou, Monsieur! et vous pensez que je me ferai la complice d'un aussi infâme mensonge?

— Je l'espère, Madame, répliqua Kermor avec une fausse assurance, et d'une voix de plus en plus émue. J'en appelle à votre raison. Il est parfois des sacrifices nécessaires, indispensables. En cas d'incendie, on fait toujours la part du feu. J'ai pris la liberté de vous indiquer celle que j'attends de votre intérêt même. Deux mots, je le répète, et je disparaîs par où je suis venu, sans que personne ait soupçonné ma présence.

— Je ne ferai pas cela! dit Florentine avec un geste de souverain mépris.

— Eh bien! soit! Madame, j'attendrai votre bon plaisir, dit Kermor en se laissant tomber dans un fauteuil, bien encore moins pour décider M^{me} de Barjolle par cette feinte opiniâtreté, que pour s'assurer contre l'émotion qui le gagnait de plus en plus.

Florentine courut à la porte de sa chambre qu'elle chercha à ébranler, sans réussir à autre chose qu'à meurtrir ses poignets d'enfant.

— Thérèse! cria-t-elle, Thérèse, ouvre-moi.

— Silence! Madame! vous vous perdez par un tel

Le *Moniteur* publie un décret qui fixe au 30 août l'ouverture des conseils généraux dans tous les départements de l'Empire, à l'exception du département de la Seine, et qui fixe au 13 septembre la clôture de cette session.

Un autre décret nomme: président du conseil général de Maine-et-Loire, M. Bineau, sénateur; vice-président, M. Louvet, député au Corps-Législatif et maire de Saumur; secrétaire, M. Bucher de Chauvigné, député au Corps-Législatif.

Madrid, jeudi 2 août. — « Le Gouvernement français a courtoisement offert à l'Espagne la continuation de ses bons offices contre les ennemis du Gouvernement de la reine Isabelle.

« Le maréchal Espartero se rend aujourd'hui à l'Escurial, où il va faire sa cour à la Reine. » — Havas.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de juillet 1855, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 8, le thermomètre centigrade ayant atteint 30 degrés 2 dixièmes au-dessus de zéro; le minimum de température a été observé le 25, le thermomètre étant descendu à 13 degrés au-dessus de zéro. La température moyenne du mois est + 20 degrés 723.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 1^{er}, étant monté à 765 millimètres 5 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 748 millimètres 9 dixièmes, a été observé le 10; et sa hauteur moyenne est 757 millimètres 20.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 12 fois, nuageux 63 et couvert 18; total 93.

Pendant le mois, il n'y a eu que 10 jours de beau temps et un de très-beau temps; il y a eu 12 jours de pluie qui ont donné 48 millimètres 7 dixièmes d'eau ou 48 litres 7 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 2 fois, nord-nord-est 3, nord-est 5, est 4, sud 4, sud-ouest 5, ouest-sud-ouest 6, ouest 21, ouest-nord-ouest 1, et nord-ouest, 11; total 62.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 1 mètre 50 centimètres, le 3 juillet; 1 m. 32 c., le 8; 1 m. 24 c., le 10; 1 m. 34 c., le 14; 1 m. 50 c., le 18; 1 m., le 25, et 88 c., le 29.

Saumur, le 1^{er} août 1855.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

BOURSE DU 2 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 63 cent. — Fermé à 67 55

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 00 cent. — Fermé à 93

BOURSE DU 3 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 67 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93.

P. GODET, propriétaire-gérant.

scandale, je vous le répète, dit Kermor à demi-voix et en se levant pour se diriger vers la fenêtre.

— Cet homme a raison! murmura M^{me} de Barjolle, devenue pâle et immobile comme une morte.

Un violent coup de tonnerre retentit, ébranlant la maison jusque dans ses fondements.

— Qu'y a-t-il, Madame? Qu'avez-vous? demanda la femme de chambre, réveillée en sursaut. Est-ce l'orage qui vous fait peur?

— Oui, répondit M^{me} de Barjolle, c'est l'orage... mais il s'éloigne... je n'ai plus peur... Rendors-toi...

— Je vois avec plaisir, Madame, que vous vous rendez à la raison, et j'ai lieu d'espérer maintenant une résolution favorable.

— Oui, Monsieur, ma résolution est prise, interrompit Florentine avec une expression sinistre. Si l'on vous sait ici, je suis perdue! Si j'ai la lâcheté de vous écrire, je le suis de même. Telle est l'horrible situation que votre loyauté m'a faite. Il ne me reste qu'un moyen d'en sortir. J'en userai!

Florentine alla à son secrétaire, ouvrit un tiroir et prit une petite fiole de verre aux deux tiers pleine d'une liqueur brune.

— Si, dans cinq minutes, vous êtes encore ici, dit-elle, je vous jure, Monsieur, que je m'enpoisonnerai avec cet opium! Dieu me pardonnera, j'espère.

(La suite au prochain numéro.)

**A VENDRE
UNE MAISON**

Située à Saumur, carrefour Dacier, 13, Occupée par M. GONDOUN, boulanger. S'adresser à M^e DUTERME, notaire. (392)

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué, successeur de M^e JAHAN, est transportée rue de la Petite-Douve, n° 10. (393)

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**GRANDE
VENTE MOBILIÈRE**

Aux enchères publiques, Le mardi 7 août 1855, à midi, et jours suivants, Par le ministère de M^e H. PLÉ, commissaire-priseur, Chez M. LEFFET, rue Saint-Nicolas, à Saumur, n° 83.

Il sera vendu : Plusieurs lits, commodes, secrétaires, tables de nuit en acajou et en noyer, tables de toilette, guéridons, canapés, fauteuils voltaire et autres, glaces, pendules, candélabres, flambeaux, lampes, étagères, matelas, conettes, couvertures, rideaux, couvre-pieds, linge, une belle voiture à quatre roues, un joli billard en palissandre avec incrustation, et quantité d'autres jolis objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

**A VENDRE
à Varrains,**

Une MAISON, divisée en deux bâtiments, avec cours, jardins, caves et pressoirs; Et une PIÈCE DE TERRE de un hectare trente-trois ares, attenant à la maison. S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (383)

**A VENDRE
LA FERME DE LA**

Grande-Croix-de-la-Voûte, SITUÉE Commune de St-Lambert-des-Lévées. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (366)

**A VENDRE
UNE MAISON**

Et 27 ARES DE VIGNE environ, d'un seul tenant, Situés à la Pierre-Couverte, commune de Bagneux. S'adresser à M. RAYNAULT-MONESTE, rue du Portail-Louis, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (354)

Étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

**A VENDRE
LA PROPRIÉTÉ**

DE L'HOTEL DU LION-D'OR, Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 41, avec sortie rue de la Petite-Douve. S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (377)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

**ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT
ET DES DOMAINES.**

Le six septembre prochain, à une heure après midi, dans la cour de M. SIMON, commissionnaire de roulage à Saumur, rue d'Orléans, il sera procédé à la vente publique et aux enchères des objets ci-après, déposés depuis plus de six mois dans les magasins dudit M. Simon, et qui n'ont pas été réclamés par les destinataires, ou dont les destinataires sont inconnus.

1° Porcelaine de Limoges contenue dans 21 colis, expédiée à différentes époques par la maison de roulage Bourdeau jeune, à Limoges, à destination de Saumur pour Madame veuve Paraiseau, marchande ambulante.

2° Mercerie et bimbelerie, contenue dans une caisse marquée F. A. 326, dont les expéditeur et destinataire sont inconnus.

3° Trois moulins à café contenus dans une petite barrette ne portant aucune marque, expéditeur et destinataire inconnus.

4° Une caisse contenant 150 faulx, marquée G. M. 564, expédiée le 16 mai 1850 par la Compagnie toulousaine, A. Touille, à Toulouse, à M. Guitet-Métayer, qui l'a refusée.

5° Une caisse de librairie, contenant 200 volumes, marquée F. N. 775, expédiée le 26 juillet 1853 par Guyot

frères, libraires à Lyon, au directeur des écoles chrétiennes à Niort, qui l'a refusée.

6° Cent-vingt rouleaux de papiers peints, contenus dans une balle portant pour adresse : M. Delavaux, marchand de papiers peints à Saumur.

7° Et six cabinets d'horloge complets, contenus dans une caisse marquée R. A., dont l'expéditeur et le destinataire sont inconnus.

Il sera en outre vendu du linge et différents effets contenus dans une malle déposée à la mairie, appartenant à une personne inconnue.

On paiera comptant et sans frais. Saumur, le 4 août 1855.

Le Receveur des Domaines, LINACIER.

**A LOUER
Pour Fr. 100,**

Un petit JARDIN et une MAISON, Situés au Chapeau. S'adresser à M. GALLEAU fils, rue d'Orléans. (341)

A VENDRE

Ensemble ou séparément, DEUX JARDINS, Situés rue du Roi-René. S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. NANCEUX. (343)

PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRUÈRE-PERIN,

Approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

VINAIGRE DE BRUÈRE-PERIN aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations cosmétiques analogues, parce que l'action irritante et siccatrice que les eaux de Cologne et les vinaigres seulement aromatiques exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée dans celui-ci, par sa combinaison avec la Glycerine, principe essentiellement adoucissant et assouplissant.

SAVON DE BRUÈRE-PERIN à la Glycerine. Ce savon pénètre et assouplit la peau, préserve les mains des crevasses et des gerçures, et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

PÂTE DE BRUÈRE-PERIN, à la Glycerine. Cette pâte onctueuse est employée pour les personnes dont la peau est délicate et susceptible. Aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, parce qu'elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en adoucissant la peau.

ODONTINE ET ÉLEXIR ODONTALGIQUE. Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu les couvrir de l'autorité de son nom, a consigné, dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (15)

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 pages in-4° sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 15 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N° DU 20 JUILLET 1855.

LECOUTEUX.....	De l'économie rurale en Angleterre.
DELBET.....	Chronique forestière.
HAMOIR.....	Expérience sur la castration des vaches.
RISLER.....	Comment agit le drainage.
DE GOURCY.....	Voyage agricole en France en 1854 (Mayenne).
STOECKHARDT.....	Dosage de la fécule dans les pommes de terre.
BOURY.....	Concours régional de Périgueux.
BARRAL.....	Revue bibliographique. — Ouvrages d'agriculture publiés en juin 1855. Instruction sur le drainage. — Art de tracer les drains. — Manuel populaire de drainage.
LEFRANC.....	Jurisprudence agricole.
GAYOT.....	Les chevaux belges. — Race flamande.
BORIE.....	Revue horticole de juillet.
HEUZÉ.....	Les laines à l'Exposition universelle.
DE LA TRÉHONNAIS.....	Chronique agricole de l'Angleterre.
BORIE.....	Essai des instruments aratoires de l'Exposition universelle.
BARRAL, DE GASPARI.....	Météorologie agricole de la France en juin 1855.
BARRAL.....	Chronique agricole de la 1 ^{re} quinzaine de juillet.
BORIE.....	Revue commerciale de la 1 ^{re} quinzaine de juillet.

Ce Numéro contient vingt-deux gravures.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

**A VENDRE
OU A ARRENTER,**

MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, nos 105 et 107, près la place Saint-Michel.

Il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. DESSEPME, boulanger à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (362)

**A VENDRE
A LOUER**

ET ARRENTER IMMÉDIATEMENT, UNE MAISON, Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par MM. Bauge frères, successeurs de M. Roulleau. S'adresser, pour traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (389)

A AFFERMER

DE SUITE, Pour entrer en jouissance à Noël 1856. UNE TRÈS-BELLE FERME Nommée l'Étang, A Milly, commune de Gennes, Contenant 43 hectares 56 ares 30 centiares, consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terre labourable, pré, bois et pâture. S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire demeurant à Bagnoux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

Étude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE
EN TOTALITÉ OU PAR PORTIONS,**

UNE BELLE PROPRIÉTÉ Située en les communes de Cizay, Courchamps, Vaudelenay-Rillé et Montreuil-Bellay.

Cette Propriété consiste en : 1° Une jolie Maison de campagne, située à Fosse-Bellay, commune de Cizay, à huit kilomètres de Saumur, avec vastes servitudes, jardins, vergers et terrains y attenant, et haute futaie joignant les dépendances de la maison, d'une contenance de 35 ares 52 centiares. Le tout forme un ensemble de 10 hectares environ de terrain de très-bonne qualité. 2° Diverses autres maisons d'exploitation et ouches, et plusieurs pièces de terre détachées, pré, vigne et bois, d'une contenance de 31 hectares environ. 3° Un clos de vigne, sis à Bauge-Ménault, commune du Vaudelenay-Rillé, près Doué, et deux pièces de vignes joignant ce clos, et d'une contenance de 2 hectares 70 ares environ. 4° Et un pré, sis commune de Montreuil-Bellay, au Pré-Long, contenant 26 ares 50 centiares environ. S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856, MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur. S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, MAISON Occupée ce jour par M. Perreault-Bazil, AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE. Vue sur la Loire. S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.